

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30371**

Intitulé

Producteur de contenus numériques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP) Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326m Informatique, traitement de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le producteur de contenus numériques conçoit et réalise des contenus pour les applications web.

Ce professionnel a pour mission de concevoir l'identité visuelle et la charte graphique d'un site web ; ainsi que l'organisation des pages et de la navigation ; de créer des interfaces ; d'intégrer des pages web en y incorporant du texte, des images, du son, de la vidéo, de l'animation, de la 3D.

Le PDCN Webdesigner crée non seulement des contenus graphiques (iconographies, bannières, infographies, motion design), mais travaille également sur des prototypes d'interface, des représentations graphiques de l'ergonomie finale du site (interface utilisateur)

Le PDCN Vidéaste pour le web prend en charge la production vidéo pour le web de l'organisation.

Le métier de producteur de contenus numériques s'articule autour de 4 blocs d'activités

Bloc 1 - Développer un site web statique (Front-End) en fonction d'un cahier des charges

Bloc 2 - Intégrer l'expérience utilisateur

Bloc 3 - Créer des Motions Designs

Bloc 4/1 - Créer des maquettes et des infographies

Bloc 4/2 - Créer des vidéos interactives pour le web

Le titulaire est capable de:

Concevoir et réaliser les chartes graphiques à partir du cahier des charges. Ecrire en langage web statique. Animer les pages web. Créer les pages web dynamiques à l'aide d'un Cms. Optimiser le référencement naturel. Respecter la réglementation des activités internet.

Diagnostiquer la qualité ergonomique d'un site internet. Choisir et optimiser les fonctionnalités souhaitées par les usagers. Concevoir une charte ergonomique, graphique, rédactionnelle. Choisir, suivre et valider les indicateurs de performance d'un site. Utiliser les outils et prestataires pour améliorer l'interface d'un site. Organiser une veille sur les tendances de contenus. Analyser les résultats de la veille effectuée et produire un document de synthèse.

Concevoir une histoire linéaire et un scénarimage adapté à un projet Motion Design. Monter un Motion Design. Concevoir et réaliser des animations. Concevoir et intégrer des effets spéciaux sur un Motion Design. Concevoir et intégrer des objets et illustrations 3D. Finaliser et diffuser un Motion Design.

Pour le Motion UX Webdesigner :

Communiquer une information par la création d'infographies, de graphismes pour le web. Créer des logos, des bannières et des objets vectoriels. Concevoir et réaliser des maquettes graphiques et fonctionnelles pour des applications internet adaptatives. Créer des gabarits et des maquettes web de façon optimisée.

Pour le Vidéaste pour le web :

Ecrire un scénario interactif. Pratiquer les techniques d'entretiens pour différents médias. Réaliser une captation d'images ou de vidéos sur smartphone. Réaliser un montage simple sur smartphone. Habiller une vidéo. Intégrer l'interactivité dans un film vidéo. Diffuser une vidéo interactive pour le web.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Internet. Web. Marketing. Communication. E-commerce. ESN. Agences web. Consultant web. Pure Player

Producteur de contenus numériques. Editeur vidéo/web. Motion designer. Vidéaste/Monteur. Webdesigner. Designer digital. Graphisme web. Intégrateur web

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

E1103 : Communication

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification "Producteur de contenus numériques" est composée de 4 blocs de compétences décrits ci-après. Chaque bloc de compétences est évalué en vue de la délivrance d'une certification partielle du titre.

Bloc 1 : développer un site web statique en fonction d'un cahier des charges

Bloc 2 : intégrer l'expérience utilisateur

Bloc 3 : créer des Motions Designs

Bloc 4/1 (PDCN Motion UX Webdesigner) : créer des maquettes et des infographies

Bloc 4/2 (PDCN Vidéaste pour le web) : créer des vidéos interactives pour le web

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30371 - Créer des motions designs	<p>Descriptif : Ecrire un scénario de type linéaire. Concevoir et réaliser un scénarimage adapté à un projet. Monter un Motion Design. Créer des animations riches et apporter de l'interactivité. Créer des effets spéciaux pour un Motion Design. Créer des objets et illustrations 3D. Intégrer un Motion Design dans un site web et le diffuser sur une plateforme web adaptée.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas portant sur la création, l'intégration et la diffusion d'un Motion Design dans un site web.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30371 - Développer un site web statique (Front-End) en fonction d'un cahier des charges	<p>Descriptif : Proposer et réaliser des maquettes graphiques à partir du cahier des charges. Trouver un thème graphique en adéquation avec le sujet et apporter des retouches pour avoir un graphisme personnalisé. Créer des pages web dynamiques en y apportant des fonctionnalités. Compléter les champs propres au référencement naturel. Appliquer les obligations en matière de législation et de netiquette.</p> <p>Modalité d'évaluation : cas pratique portant sur la création d'un site sous WordPress en respectant le graphisme/ergonomie, les fonctionnalités, le référencement, les normes juridiques.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30371 - Intégrer l'expérience utilisateur	<p>Descriptif : Concevoir une charte ergonomique, graphique, rédactionnelle et des médias.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas portant sur l'écriture de la charte générale régissant la communication du site donné en mentionnant les critères ergonomiques, la politique rédactionnelle, les choix graphiques.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30371 - Créer des maquettes, des infographies et des vidéos interactives pour le web	<p>Descriptif : Créer des diagrammes, des cartes, des schémas ou toutes autres images servant à synthétiser l'information. Générer du texte et des images via des tracés vectoriels et les exporter sous un format adapté. Construire un scénario interactif . Créer un arbre de navigation à choix Filmer et/ou capter des séquences vidéo/sons en reportage et/ou prendre des photos professionnelles. Réaliser un montage simple sur smartphone. Habiller un film vidéo à l'aide d'un outil de trucage. Utiliser un logiciel propre à intégrer de l'interactivité dans un film vidéo.</p> <p>Modalités d'évaluation : cas pratique portant sur la création d'une page web, d'une infographie relatant une information et véhiculant un message. Cas pratique portant sur la réalisation et la diffusion d'une vidéo interactive.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert
En contrat de professionnalisation	X	1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Producteur de contenus numériques" avec effet au 02 janvier 2014, jusqu'au 17 avril 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 10 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

information@ifocop.fr

www.ifocop.fr

Lieu(x) de certification :

IFOCOP

3 rue du Caducée

94516 RUNGIS CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IFOCOP - 39 rue Saint Sébastien - 75011 PARIS

Historique de la certification :